



## **Compte rendu de la Formation Spécialisée** **du 7 octobre 2025**

### **Ordre du jour**

- 1 – Approbation du procès-verbal de la FS du 1<sup>er</sup> juillet 2025 (sous réserve) ; point reporté
- 2 – Travaux de l'accueil au format SRP du SIP de Calais (pour avis) ; pages 2 à 3
- 3 – Cabinet ETYO : travaux sur les immeubles Foch et Brassart (pour information) ; pages 3 à 4
- 4 – Bilan du télétravail pour l'année 2024 (pour information) ; pages 4 à 5
- 5 – Propositions d'utilisation des crédits 2025 (pour avis) : pages 5 à 6
- 6 – Point sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail (pour information) ; pages 6 à 7
  - Registres Santé Sécurité au travail,
  - déclarations d'accidents du travail,
- 7 – Questions diverses : page 8.

En réponse à notre déclaration liminaire, Mme Ortiz, Présidente de la séance, précise que la santé mentale et physique des agent·es est un sujet d'actualité et d'inquiétude pour la DG et la DDFiP. Un plan d'action basé sur la formation et l'information doit permettre de mieux repérer les agent·es les plus fragiles.

La FS ouvrira une enquête sur les suicides et tentatives de suicides des agent·es de la DDFiP. La présidente rappelle qu'il est délicat de faire la part des choses entre le personnel et le professionnel, qu'il convient d'être capable d'aider tout en ménageant les proches, qui sont quelquefois également agent·es au sein de nos services. Ces événements tragiques impactent également le collectif de travail.

Elle constate une dégradation des ambiances de travail et reconnaît l'impact de la réduction des moyens humains et matériels, dans un contexte de budget contraint. La situation ne va pas s'améliorer.

La Présidente estime qu'il faut repenser nos organisations pour qu'elles soient plus efficaces sur un réseau plus concentré. Elle reconnaît l'impact sur les déplacements des agent·es contrain·tes à faire plus de kilomètres, impact d'autant plus important dans certaines zones du territoire.

L'ordre du jour de cette FS a été modifié sur demande de Solidaires Finances Publiques rappelant le règlement intérieur, imposé par la DG. Certains points doivent être systématiquement intégrés à l'ordre du jour (voir notre déclaration liminaire). L'étude du registre SST et des déclarations d'accidents du travail, le point sur l'utilisation des crédits ont été ajoutés à notre demande. Il est essentiel de permettre à la FS d'estimer si des mesures de prévention sont à mettre en place afin d'éviter certains risques.

Notre déclaration liminaire faisait état de félicitations adressées par un membre du commandement



à un Responsable de Service éloigné de la DDFiP en raison d'un comportement toxique vis-à-vis des agent·es qu'il encadrerait. La Présidente nous assure avoir pris des mesures strictes et ne pas s'associer aux félicitations.

**Solidaires Finances Publiques constate que lorsque le comportement d'un·e agent·e est jugé contraire à la déontologie, une procédure disciplinaire est engagée. Lorsqu'un chef de service est éloigné au moyen d'une promotion, il serait de bon ton que tous les membres de l'équipe de commandement aient la décence de considérer qu'il ne mérite pas de félicitations.**

La Présidente nous informe sur une demande du ministère de l'intérieur intervenue suite à la publicité faite autour de la création du Centre de Contacts Amendes à Longuenesse.

Il y a 3 ans, dans le but de densifier les locaux du Centre des Finances Publiques de St Omer, des contacts avaient été établis avec le commissariat de St Omer pour l'installation d'un service dans nos locaux. Sans nouvelle depuis, la Direction avait considéré que le projet ne serait pas mené à son terme. Le Ministère de l'Intérieur a fait connaître son intention d'installer rapidement des services dans les locaux de Longuenesse suite à l'information de la création du Centre de Contacts Amendes. La Préfecture a donné son accord.

Un service du commissariat de St Omer de 11 personnes et 6 personnes des renseignements territoriaux arriveront dans les locaux en été 2026.

Le PCRP et 6 emplois du SGC de St Omer seront transférés en septembre 2026.

Les services du 1<sup>er</sup> étage seront resserrés afin de permettre l'installation des services extérieurs à la DDFiP à proximité de l'issue de secours du 1<sup>er</sup> étage. Ils bénéficieront d'un accès séparé.

Un nouveau plan d'évacuation sera établi pour les services DGFIP du 1<sup>er</sup> étage.

L'approbation du PV de la FS du 1<sup>er</sup> juillet est reportée.

Solidaires Finances Publiques rappelle que le PV du 18 mars doit également être approuvé lors d'une FS.

### **Travaux de l'accueil au format SRP du SIP de Calais**

Les travaux d'accueil normés de Calais et Longuenesse étaient programmés en 2025.

Pour Longuenesse, la rénovation de l'accueil s'intégrera dans le projet d'installation du Centre de Contacts Amendes.

Le projet calaisien a été établi avec le bureau d'études SCME en concertation avec le responsable du SIP et le gestionnaire de site. Il a été présenté aux chef·fes des services de St Omer et aux agent·es exerçant la mission d'accueil afin de prendre en compte les besoins spécifiques du site.

Un point dédié aux paiements par cartes bancaires, séparé du flux d'accueil, est maintenu à proximité de l'espace numérique.

Une nouvelle banque d'accueil et 4 boxes, dont un destiné à l'accueil des personnes à mobilité réduite, seront installés dans le respect des normes d'évacuation.

Les accès aux services seront sécurisés.

Le projet a été soumis à l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) qui n'a formulé aucune observation.

Des services extérieurs à la DGFIP s'installeront au Centre des Finances Publiques de Calais en 2027.

Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) et la Direction Régionale de l'Environnement, de



l'Aménagement et du Logement (DREAL) au rez-de-chaussée, l'Inspection de l'Education Nationale au 2ème étage.

L'agencement du SGC va être repensé. La trésorerie hospitalière et le SIE seront installés au 1<sup>er</sup> étage. Le SIP assurant l'accueil, il sera réinstallé au rez-de-chaussée.

**Solidaires Finances Publiques interpelle la Direction sur la taille de l'espace accueil qui perd un peu moins de 40 m<sup>2</sup> alors qu'actuellement il est régulièrement saturé et sur le manque de confidentialité des box.**

La Direction peut modifier les plans mais ne peut gagner plus de 11 m<sup>2</sup>. Concernant l'accueil en box, la Direction estime qu'ils ne seront pas occupés en même temps.

**Solidaires Finances Publiques constate que le nombre de toilettes est insuffisant eu égard à l'installation de nouveaux services dans les locaux.**

La Direction répond que les agent·es de la DREAL étant nomades, le nombre de toilettes ne posera pas de problèmes.

**Nous rappelons notre demande d'invitation d'agent·es de la DISI dès l'élaboration des plans afin d'éviter d'être contraints par le positionnement des prises informatiques pour l'installation des bureaux.**

La Direction estime que la DISI est présente suffisamment tôt. La réunion avec la DISI est prévue la semaine où débutent les travaux.

Le projet est présenté pour avis le 7 octobre alors que les travaux commencent le lendemain.

**Solidaires Finances Publiques rappelle à la Direction que le calendrier des instances est établi par semestre par la Direction et qu'il était tout à fait possible de prévoir la présentation du projet plus précocement, ce qui leur aurait évité d'envoyer des messages en instance pour informer les maîtres d'œuvre d'une possible modification des plans.**

Vote : contre à l'unanimité.

Il n'y aura pas de nouvelle présentation du projet.

Les membres de la FS ont été informé·es de la modification du projet par ce message de la division BIL : « Suite aux échanges durant la FS quant à l'accueil rénové de Calais, vous avez fait remonter votre souhait d'augmenter la surface d'accueil par le recul de la banque d'accueil généraliste. Nous avons revu la situation avec le bureau d'études et le CIO. L'espace que nous avons envisagé de leur remettre (bureau de 16 m<sup>2</sup>), est conservé. L'espace numérique sera donc plus en retrait de l'entrée dans le hall, libérant ainsi du volume. »

### **ETYO : travaux immobiliers sur les immeubles de Foch et Brassart**

Le 28 août, une réunion de présentation et de synthèse a été réalisée par le cabinet ETYO en présence du bureau SPIB2C et des représentants de la Mission régionale de la Politique Immobilière de l'État.

Compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser et de l'investissement financier, le dossier doit être validé par la Commission Nationale de l'Immobilier Public (CNIP) qui l'inscrira à court ou moyen terme dans la stratégie immobilière de l'État. Ce projet est déjà inscrit dans le Schéma Départemental de l'Immobilier Régional (SDIR) auprès du Préfet de Région.

Deux scénarios sont envisagés :

- Densification et rénovation totale des deux bâtiments tout en précisant que pour le bâtiment Foch, le ratio d'occupation de 16 m<sup>2</sup> de Surface Utile Brute par résident·e serait respecté et pour le



Centre des Finances Publiques d'Arras, le ratio serait au-delà de la condition obligatoire en termes de densification.

- Densification et travaux, dans un premier temps du bâtiment Foch et pour le Centre des Finances Publiques d'Arras, installation du SGC voire de la Paierie en attendant une densification « optimale » permettant l'obtention du budget. Le besoin en financement de ce projet serait moindre.

La Direction précise que rien ne sera fait en 2026.

**Solidaires Finances Publiques rappelle que le SGC a été constitué en regroupant des trésoreries. Les agent·es ont subi des restructurations et pour certain·es, ont été contraint·es de travailler loin de chez eux·elles. La proximité de la gare leur permet de bénéficier du train. Installer le SGC au Centre des Finances Publiques, rue Diderot, les prive de ce moyen de transport pratique et économique. Ce confort ne devrait pas être réservé à l'équipe de commandement.**

### **Bilan du télétravail sur l'année 2024**

Le taux de télétravailleur·euses à la DGFIP au 31 décembre 2024 était de 62,36 % : A+ 10,7 %, A 25,4 %, B 44 % et C 19,9 %.

68,88 % pour le Pas-de-Calais : A et A+ 25,76 %, B 49,89 %, C 24,24 %

Le taux moyen mensuel national est de 51,1 %, 54,73 % pour le Pas-de-Calais.

Un nombre important d'autorisations de télétravail exceptionnel est constaté en janvier 2024 en raison d'intempéries.

La Direction a recensé un nombre de jours de télétravail exceptionnel régulier sur l'année. Le rappel des conditions d'octroi du télétravail exceptionnel sera fait aux responsables de services (octroi avec l'accord de la DG en raison de circonstances exceptionnelles).

La Direction rappelle que les télétravailleur·euses peuvent opter pour des jours de télétravail ponctuels, ceux-ci peuvent permettre de faire face à des difficultés de déplacement par exemple.

Au niveau national, 116 refus ont été recensés au 31 décembre 2024 (6 pour le Pas-de-Calais).

Les refus ont été motivés par :

- la non-éligibilité de l'activité : 9
- l'impossibilité d'accéder à distance aux applications métiers : 1
- le manque d'autonomie de l'agent·e : 59 (dont 3 pour le Pas-de-Calais)
- l'éloignement du lieu d'exercice du télétravail : 6
- l'incompatibilité avec le fonctionnement du service : 41 (dont 3 pour le Pas-de-Calais)

66 recours ont été déposés (aucun pour le Pas-de-Calais) :

- 40 recours hiérarchiques,
- 11 recours en CAPN,
- 15 recours contentieux.

Le télétravail peut également être une organisation correspondant à un aménagement de poste



préconisé par le médecin du travail :

| Télétravail<br>hebdomadaire | A+        |           | A     |           | B     |           | C         |           | Total     |       |
|-----------------------------|-----------|-----------|-------|-----------|-------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------|
|                             | DGFi<br>P | DDFi<br>P | DGFiP | DDFi<br>P | DGFiP | DDFi<br>P | DGFi<br>P | DDFi<br>P | DGFi<br>P | DDFiP |
| 5 jours                     | 21        | 1         | 98    | 2         | 179   | 0         | 108       | 4         | 406       | 7     |
| 4 jours                     | 11        | 0         | 54    | 3         | 158   | 5         | 88        | 2         | 311       | 10    |
| 3 jours                     | 23        | 0         | 182   | 5         | 387   | 18        | 294       | 7         | 886       | 30    |
| 2 jours                     | 35        | 3         | 125   | 4         | 357   | 12        | 293       | 14        | 810       | 33    |
| 1 jour                      | 27        | 1         | 73    | 2         | 179   | 7         | 184       | 3         | 463       | 13    |

Un nouveau protocole de télétravail doit être établi prochainement. La Direction n'a pas d'information sur la date de parution du nouveau protocole.

**Solidaires Finances Publiques rappelle qu'un bilan doit permettre de tirer des enseignements afin d'améliorer ce qui peut l'être, et demande quels enseignements ont été tirés de ce bilan, notamment en matière de santé et sécurité au travail.**

**La Direction estime que les agent·es trouvent leur compte dans cette organisation du travail. Le taux de télétravailleur·euses dans le département est supérieur à la moyenne nationale.**

**D'après l'observatoire interne, 94 % des télétravailleur·euses en tirent un bilan positif.**

**Pour Solidaires Finances Publiques, il aurait été intéressant de connaître le taux de télétravailleur·euses par service, et le nombre de jours télétravaillés dans chaque service également.**

Le taux de télétravailleur·euses est en baisse dans les services fonciers et les SPF-E. La Direction ne peut pas fournir le détail des taux par service dans ces catégories.

Solidaires Finances Publiques rappelle que lors d'une enquête faite auprès des SDIF d'Arras et de Boulogne, des difficultés avaient été évoquées par les agent·es pour obtenir plus d'une journée de télétravail par semaine.

La Direction constate qu'il n'y a aucun recours sur le télétravail dans le département.

**Solidaires Finances Publiques rappelle qu'il est important d'officialiser la demande de télétravail dans Sirhius afin d'avoir la possibilité de déposer un recours en cas de refus ou de désaccord sur l'organisation du télétravail.**

### Propositions d'utilisation des crédits 2025

Le montant de l'enveloppe locale est de 112 148 €.

Toutes les formations prévues ont été réalisées.

Le solde du complément de budget pris sur l'enveloppe locale pour la formation est de 25 277 €.

Des demandes de stores sont en attente pour le SGC de Boulogne. Un bilan des besoins sur l'intégralité du site sera fait pour permettre de répondre plus globalement aux besoins.

Des demandes de sacs à dos sont encore en attente. Il n'y a pas de demande pour des sacs trolleys.

L'assistante de prévention souhaite acheter 6 fauteuils adaptables avec soutien lombaire pour permettre de répondre aux demandes d'agent·es dont la pathologie a pu être constatée par le médecin de prévention, en attendant l'acquisition de fauteuils sur préconisation médicale.



La dotation de fauteuils sera partagée entre Arras et Boulogne.

Une proposition d'achat de tee-shirts perko faite par la CGT est rejetée. Ce type d'article n'apporte pas un soutien lombaire suffisant à l'activité des agents techniques. 5 exo-squelettes pourront être financés sur le budget FS.

Une demande de chariot de ménage a été faite pour le site d'Arras rue Diderot. La demande est validée.

Des rallonges de câbles informatiques sont demandées pour le site de Béthune. Les membres de la FS valident la dépense à condition que la DISI approuve l'utilisation de ces câbles.

Les télétravailleuses utilisent les PC portables et quelquefois bénéficient d'un 2ème écran. Le positionnement de l'écran du PC portable est inadéquat puisque trop bas créant ainsi des douleurs aux cervicales. 200 supports écrans et claviers seront commandés pour permettre un meilleur positionnement.

Un nouveau point budget sera fait lors d'une prochaine FS.

L'intégralité du budget sera dépensé.

**Solidaires Finances Publiques rappelle que la formation est une réponse aux Risques Psycho-Sociaux mais ne peut pas être la seule réponse. Il est important de s'assurer de la qualité de la formation et de son effet sur la prévention.**

**Nous rappelons également que le budget de la FS ne peut être considéré comme une extension de la Dotation Globale de Fonctionnement de la Direction. L'achat de matériel ne doit se faire qu'en réponse à une demande urgente, de manière à impulser une future dépense sur le budget de la direction ou pour financer des achats à titre d'expérimentation. Des demandes de matériel ont été faites par des gardiens concierges, la direction doit y répondre afin de leur permettre de travailler. Certains utilisent du matériel personnel, ce n'est pas acceptable.**

Le budget de la FS est adopté à l'unanimité.

### **Point sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail**

#### Registre Santé, Sécurité au travail

**Arras :** Le problème du stationnement et de l'état déplorable des trottoirs rue Diderot à Arras est toujours d'actualité. Le Directeur a adressé un courrier au Maire et l'a relancé puisqu'il n'a pas obtenu de réponse à ce jour.

**Béthune :** un nouvel expert va évaluer les solutions pour l'amélioration de l'acoustique au PNCD. L'expert qui s'était rendu sur le site il y a quelques mois a démissionné.

Une demande de pose de stores a été faite au SPF-E. Un état des lieux sera fait sur les besoins pour le site complet.

La climatisation dont bénéficiaient auparavant les agent·es de l'accueil généraliste n'a pas été replacée derrière la banque d'accueil. Il est impossible de la déplacer et l'installation de climatisation n'est pas souhaitée par le secrétariat général.

De nombreuses agent·es se déplacent en vélo et le local de stationnement est insuffisant. Un deuxième local sera installé.

Les membres de la FS demandent que son installation ne prive pas le site d'une place de stationnement, celui-ci est très compliqué aux abords du site.

Le nouveau système d'accès agent·es est compliqué puisqu'il faut maintenir un appui sur le bouton d'ouverture et tenir la poignée.





Ce nouveau système va être généralisé et la Direction n'a pas de solution à ce problème.

**Solidaires Finances Publiques demande l'installation de commande d'ouverture identique à celle existant en direction. L'appui sur le bouton de commande peut se faire quelques secondes avant d'appuyer sur la poignée.**

**Boulogne :** des remarques concernent les difficultés de stationnement. Aucune solution ne peut être apportée.

Le parking Mariette est payant dorénavant.

La direction a constaté le non-respect des consignes relatives à l'utilisation des places de co-voiturage sur certains sites. La division BIL rappelle que les co-voiturant·es doivent s'inscrire sur l'application Pass-Pass et apposer un badge sur leur véhicule.

St Venant : la baie de brassage est bruyante mais il n'est pas possible de poser un coffrage.

**Solidaires Finances Publiques a constaté que lorsque le commandement se déplace sur un site, un mail est envoyé à la gestion de site et précise qu'il convient de réserver une place de stationnement.**

**Cette demande a été faite lors de la visite de M. Borredon à Arras alors même qu'une publicité concernant la mobilité douce était faite sur Ulysse.**

**Solidaires Finances Publiques demande l'abolition de ces privilèges et rappelle qu'aucune mauvaise utilisation des places de co-voiturage n'a été signalée. Il est donc inutile de compliquer leur attribution et de créer des problèmes là où il n'y en a pas.**

La Présidente de la FS est d'accord avec cette analyse.

Toutes les remarques concernant le chauffage des locaux sont archivées. Le raccordement au chauffage urbain de certains sites a permis une mise en chauffe plus précoce.

Solidaires Finances Publiques rappelle que, chaque année, des services souffrent du froid à Béthune notamment au SGC. La répartition de la chaleur étant inégale. Nous demandons qu'une vigilance particulière soit apportée afin que les 19 degrés recommandés puissent être atteints dans tous les bureaux.

#### Déclarations d'accidents du travail

Les déclarations d'accidents du travail sont étudiées afin de permettre d'apporter une solution destinée à réduire le risque.

Une chute due à un manque d'entretien des allées sur le site d'Arras rue Diderot a mis en évidence la nécessité de faire appel à l'équipe technique avant que les mauvaises herbes empêchent de se déplacer en toute sécurité aux abords des bâtiments.

Aucune autre mesure de prévention ne peut être mise en place pour réduire le risque d'accident du travail. Les autres déclarations font état d'accidents sur la voie publique, de malaises ou de blessures dues à des chutes.

**Solidaires Finances Publiques rappelle que selon les dispositions de l'arrêté sur le fonctionnement des CSAL et de la FS, les déclarations d'accidents de service doivent être transmises aux membres de la FS au fil de l'eau. L'étude immédiate des déclarations d'accidents de service permet de mettre en place rapidement des mesures de prévention.**



### Fiches de signalement

L'étude des fiches de signalement n'étant pas obligatoire lors de chaque FS, la Direction diffère leur présentation au prochain groupe de travail fixé au 4 novembre.

**Solidaires Finances Publiques interpelle la direction sur des publications faites par un groupe facebook « Tresor Public Nord ». Des avis de décès concernant des collègues sont publiés et lorsque des défunts sont parents avec des collègues en activité, ceux ou celles-ci sont quelquefois identifiés. Cette identification permet quelquefois à des usager·ères de trouver plus facilement des renseignements quelquefois utiliser pour nuire à des collègues.**

**La Direction rappellera aux chef·fes de services qu'il·elles doivent recommander aux agent·es la plus grande prudence quant aux publications sur facebook et sur tous les réseaux sociaux.**

### **Questions diverses**

Solidaires Finances Publiques a envoyé ces questions en amont de la FS :

**- Pouvez-vous nous préciser quelles sont les possibilités de recours pour les inspecteur·rices contacté·es par les RH pour les informer de leur passage aux horaires variables ?**

La Direction reconnaît la possibilité d'option des A encadrant·es pour le régime du forfait ou les horaires variables. Mme Ortiz précise qu'elle accédera à la demande des inspecteur·rices si celles ou ceux-ci souhaitent le régime du forfait mais ne comprend pas ce choix.

**- pourriez-vous nous fournir un inventaire des outils et matériel disponibles pour les gardiens et équipes techniques dans le département ?**

L'inventaire nous sera présenté lors d'une prochaine instance.

**- pourriez-vous nous présenter un bilan des moments de convivialité organisés dans les services ? la somme de 15€ semble-t-elle suffisante ?**

Tous les services n'ont pas encore organisé de moments de convivialité. Un bilan sera présenté ultérieurement.

**- Pourriez-vous demander l'avis des agent·es de direction sur votre choix d'imposer la galette comme moment de convivialité ?**

Les agent·es de direction n'ont pas d'autres choix. Mme Lafont précise que les chef·fes de division peuvent organiser d'autres moments de convivialité mais ne bénéficieront pas du budget alloué aux services du réseau.

**Solidaires Finances Publiques demande si la somme de 15€ ne peut pas être revue à la hausse au vu de l'inflation actuelle et de la difficulté d'organiser un moment de convivialité avec un budget relativement faible pour certains services.**

La Direction précise que ce budget pourrait être revu à la baisse puisqu'il n'y a pas de consignes en la matière. Les services peuvent se regrouper afin de bénéficier d'un budget plus conséquent. Mme Lafont rappelle que les responsables de services et les agent·es peuvent compléter ce budget par une participation personnelle.

Vos représentant·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

**Catherine VERDAUX, Sarah TINCQ, Sylvie HAMY titulaires**  
**Lionel PAGIE, Arnaud VANHOUCHE, Claudie COINTE suppléant·es**  
**Nadège BOTTE, experte**

